

# Chronique archéologique 2009

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **118 (2010)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**CHRONIQUE  
ARCHÉOLOGIQUE  
2009**



**Nicole Pousaz**

## **CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE 2009**

Le premier trimestre de l'année 2009 a marqué la Section de l'archéologie cantonale par un événement tout à fait particulier. En poste depuis 1973, Denis Weidmann a en effet quitté ses fonctions d'archéologue cantonal à fin février, pour prendre sa retraite. Il a transmis cette entité administrative entre les mains de l'auteur de cette introduction, qui endosse désormais sa succession depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009.

D'importantes mutations du territoire ont jalonné les trente-six années d'exercice de Denis Weidmann: grands travaux d'urbanisme ou d'infrastructures, autoroutiers ou ferroviaires, qui ont nécessité des opérations de sauvetage archéologiques d'envergure.

Son départ a été dignement salué par l'exposition «Décus en bien – surprises archéologiques en terre vaudoise» qui s'est tenue au Musée romain de Vidy, du 4 juin 2009 au 31 janvier 2010. L'ensemble des collaborateurs de la section ont largement contribué à la mise en œuvre de cette exposition qui réunissait à la fois des relevés de terrain, de l'outillage technique, parfois désuet, nécessaire aux interventions et, bien sûr, des objets archéologiques emblématiques, propres à illustrer les sites fameux ou moins connus qui ont été mis au jour durant ces presque quatre dernières décennies.

Le catalogue qui accompagnait l'exposition, intitulé *Archéologie en terre vaudoise*, publié aux éditions Infolio sous la direction de Laurent Flutsch, Gilbert Kaenel et Frédéric Rossi, a été l'occasion pour les collaborateurs de longue date, les institutions partenaires et les mandataires de dresser un magnifique bilan richement illustré des découvertes qui ont jalonné la carrière de Denis Weidmann.

Durant l'année 2009, les travaux de construction n'ont pas subi de ralentissement en dépit de la crise économique: maisons d'habitation, zones industrielles, installations de chantier, tranchées de canalisations, les pressions sur le patrimoine archéologique sont constantes et nécessitent une vigilance soutenue. Les nombreuses interventions se sont faites sous la forme de sondages, de surveillances de chantiers, de fouilles préventives et de découvertes fortuites.

À Tolochenaz, le projet de gravière de la Caroline touchait la fameuse nécropole du Boiron de la fin de l'âge du Bronze, fouillée principalement au début du XX<sup>e</sup> siècle par F.-A. Forel puis par E. Pelichet en 1950. Les sondages ont permis assez rapidement de montrer que cette nécropole s'étendait effectivement sur l'emprise de la nouvelle gravière, ce qui a nécessité le décapage extensif du terrain menacé. Dix-sept inhumations du Bronze final ont ainsi pu être étudiées. La fouille attentive a mis en évidence que les défunts étaient déposés dans des coffres en bois ou des troncs évidés. Chose plus surprenante, vingt-trois incinérations d'époque romaine ont également été retrouvées dans le même périmètre.

À Yverdon-les-Bains, une quatrième campagne de fouille a été conduite par l'Université de Lausanne dans le parc Piguet, au cœur de la ville celtique et romaine. Quatre bâtiments du Haut-Empire ont pu être identifiés, dont l'un particulièrement remarquable de par la qualité des vestiges et de ses peintures murales. La fonction de ces bâtiments reste encore hypothétique, toutefois le voisinage de la Thièle, leur orientation parallèle à cette dernière et aux structures s'y rattachant (aménagement de berge et chemin de halage) permet d'envisager une relation avec le commerce fluvial.

Sur la colline du Mormont, à La Sarraz, une brève campagne d'investigations nécessitée par l'extension de la carrière a confirmé que les fosses à offrande du sanctuaire helvète s'étendaient bien en direction de l'ouest. Les résultats de cette phase d'évaluation fournissent de précieuses informations pour la suite des recherches sur ce site, désormais connu au-delà du monde scientifique helvétique. Pour ce qui est des futures découvertes, l'une des seules prévisions possibles à l'heure actuelle est que le site n'a sans doute pas encore révélé toutes ses surprises.

Enfin, les rives des lacs demeurent sous haute surveillance. Le projet « Palafittes » candidat au patrimoine mondial de l'Unesco conduit sous l'égide de l'Office fédéral de la culture, a nécessité un important travail de réflexion sur les sites représentatifs du vaste corpus vaudois. Au niveau helvétique, le travail de coordination intercantonale a abouti à un inventaire national des sites palafittiques, où le canton de Vaud figure en tête de liste avec 92 stations répertoriées.

Puisse cette candidature au patrimoine mondial de l'Unesco contribuer à l'amélioration du travail de protection de ces vestiges sensibles et favoriser l'information auprès de l'ensemble du public quant à leur valeur unique.

Pour la plupart des grands chantiers menés ces dernières années à la faveur des constructions autoroutières ou ferroviaires, l'élaboration des données se poursuit. Ce travail de longue haleine devrait aboutir à de nouvelles publications dont la finalisation se fera en 2010. En attendant ces ouvrages d'ores et déjà annoncés, saluons les parutions en 2009 des Cahiers d'archéologie romande 114 et 115, qui mettent en valeur, respectivement, les travaux menés de 2002 à 2007 sur le théâtre romain d'Avenches, et les fouilles réalisées entre 1996 et 1999 sur la *villa* romaine du Buy et sa forge à Cheseaux.

## ABRÉVIATIONS

### Chronologie

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Âge du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Âge
M	Moyen Âge
AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

### Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon
AC	Section de l'archéologie cantonale, Département des Infrastructures du canton de Vaud
ARIA	Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes, Sion
GRAP	Groupe de recherches en archéologie préhistorique. Département d'Anthropologie et d'Écologie, Université de Genève
IASA	Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne
LRD	Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MRV	Musée romain de Lausanne-Vidy
AS	Archéologie suisse. Bulletin d'Archéologie Suisse
AAS	Annuaire d'Archéologie Suisse (remplace ASSPA)

BPA Bulletin de l'Association Pro Aventico  
 CAR Cahiers d'archéologie romande

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par Susan Ebbutt (SE), Catherine May Castella (CMC), Benoît Montandon (BM), Gervaise Pignat (GP), Sandrine Reymond (SR), Carine Wagner (CW).

Rédaction finale: Sandrine Reymond.

#### **AVENCHES – District Broye-Vully – CN 1185 – 570 000/192 500**

##### **R – Théâtre romain**

À la suite de la reprise des investigations en 1998 dans ce secteur, le projet de recherche mené de 2002 à 2007 sur le théâtre romain d'Avenches a donné lieu à une étude scientifique détaillée de l'histoire et l'architecture du monument. La construction du théâtre s'est faite en différentes étapes durant le 1<sup>er</sup> quart du II<sup>e</sup> siècle après J.-C., simultanément à celle du temple du Cigognier, ce qui confirme définitivement l'appartenance de ces deux monuments à un même ensemble architectonique. L'étude architecturale du théâtre débouche sur deux variantes de restitution des volumes, l'une rattachée au monde gallo-romain, l'autre plutôt d'inspiration classique.

Cette étude démontre également que le monument a été transformé en fortification dans le dernier tiers du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., avec une présence, au moins occasionnelle, de troupes de l'armée jusqu'au 2<sup>e</sup> quart du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.

SR

Publication: Georg Matter, *Das römische Theater von Avenches/Aventicum. Architektur, Baugeschichte, kulturhistorische Aspekte*, Aventicum XV, CAR, 114, Lausanne, 2009.

#### **AVENCHES – District Broye-Vully – CN 1185 – 569 400/191 800**

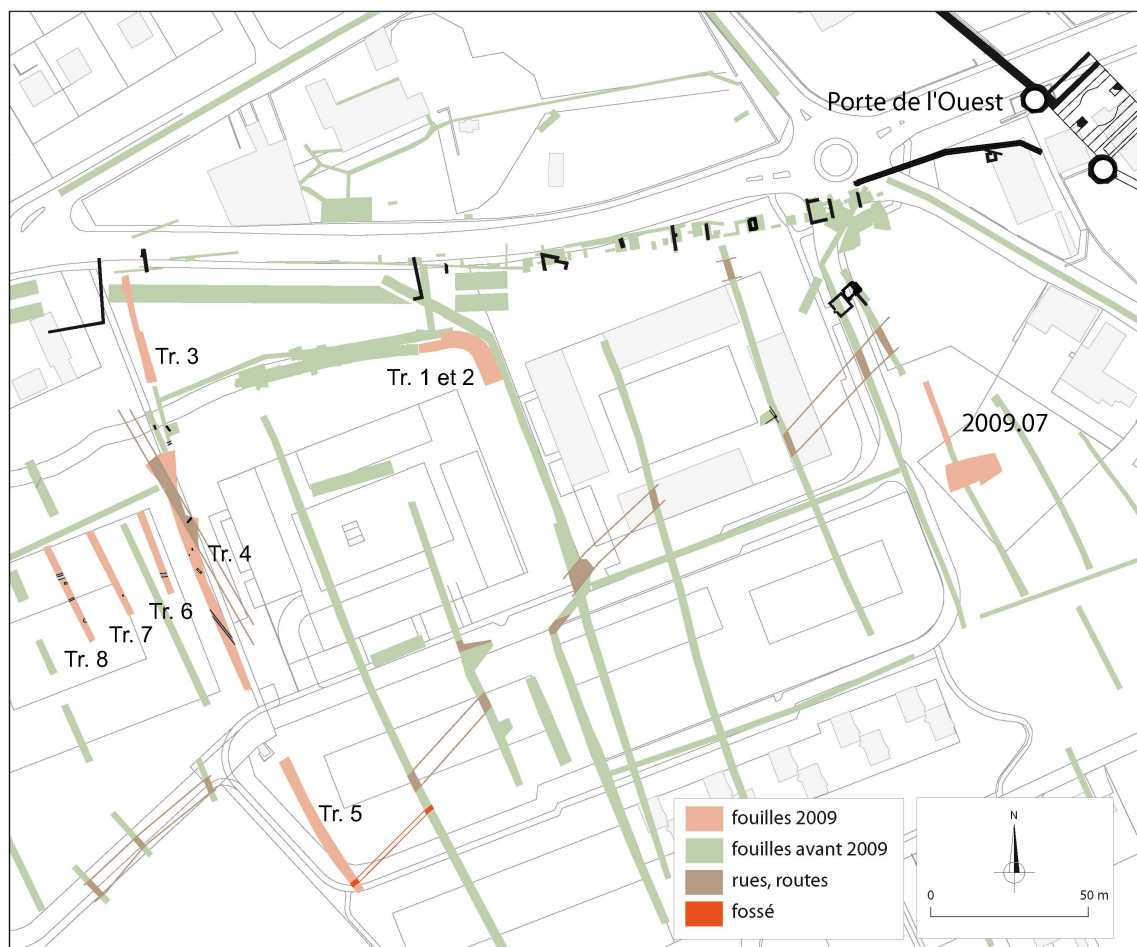
##### **L-R – Sur Fourches – Vestiges laténiens – Nécropole romaine**

Les travaux d'équipement du futur quartier d'habitation de *Sur Fourches*, dans le secteur de la *Nécropole de la Porte de l'Ouest*, se sont poursuivis cette année et ont nécessité le creusement de plusieurs tranchées sur une surface totale d'environ 900 m<sup>2</sup> (fig. 1).

Ces sondages ont permis de compléter nos connaissances sur l'état de conservation et sur la densité des vestiges funéraires présents dans ce secteur. Dans la tranchée 1, une incinération en urne a été mise au jour en limite est de la zone fouillée entre 2005 et 2006 (cf. *BPA*, 47, 2005, p. 112 et *BPA*, 48, 2006, pp. 110-113). Celle-ci vient s'ajouter aux quelque 220 structures funéraires à crémation repérées lors des précédentes interventions.

En bordure de la route cantonale, dans un secteur exploré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début des années 1960 (cf. *BPA*, 31, 1989, pp. 109-135), la tranchée 3 a révélé une zone particulièrement perturbée. Néanmoins, quelques éléments tels que des os et de la céramique brûlés, des monnaies ainsi que des fragments architecturaux de calcaire blanc appartenant vraisemblablement à un édifice funéraire s'y trouvaient encore.

Plus au sud, dans la tranchée 4, deux cercueils ont été découverts. L'un d'eux, probablement une caisse en remploi, était en parfait état de conservation (fig. 2). Constitué de six planches en sapin blanc clouées sur des montants d'angle débordant de 13 cm et formant ainsi de petits pieds, le défunt y reposait en position dorsale. et une cruche était disposée à ses pieds. Pour la seconde inhumation, seuls les clous et un dépôt céramique étaient préservés, le bois et les os n'étant plus conservés. La datation dendrochronologique du premier cercueil (date d'abattage située aux alentours de l'automne/hiver 212/213 après J.-C., Rapport d'expertise dendrochronologique LRD09/R6308, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon) et le mobilier céramique associé situent ces inhumations vers le début du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. Un fossé, d'orientation



1 Avenches – Sur Fourches. Plan général des sondages (dessin Fondation Pro Aventico).

nord-ouest/sud-est, repéré sur quelques mètres, semble limiter cette zone funéraire au sud; en effet, au-delà de celui-ci, aucune structure n'a été observée, même si l'arasement important dans ce secteur peut également expliquer l'absence de vestiges.

Pratiquement dans l'axe de cette tranchée, la présence attendue d'une voie figurant sur les anciens plans du XVIII<sup>e</sup> siècle et correspondant vraisemblablement à une bifurcation du « vieux chemin de l'Étraz » (cf. *BPA*, 38, 1996, pp. 103-105) a été confirmée. Son origine médiévale ou moderne ne fait plus aucun doute comme en témoigne sa position stratigraphique: ce tronçon de voie est à une faible profondeur et il scelle les inhumations romaines.

La chaussée observée en amont dans les sondages exploratoires de 1996 n'a pas été observée plus à l'ouest dans la tranchée 5. En revanche, un fossé profond de près de 2 m, déjà mis au jour mais non fouillé en 1996, a pu être documenté. Pour l'heure sa fonction reste indéterminée.

Trois sondages ont été effectués à l'ouest des deux cercueils susmentionnés afin de préciser l'extension de la nécropole dans cette direction (Tranchées 6, 7 et 8). Si ces sondages n'ont livré aucune nouvelle structure funéraire, confirmant ainsi l'appauvrissement de la *Nécropole de la Porte de l'Ouest* dans ce secteur, ils ont par contre révélé la présence de plusieurs structures et niveaux contenant du mobilier céramique laténien, ainsi qu'un potin à la grosse tête. L'un de ces aménagements, une fosse (St 16, dimensions estimées à environ 1,20 sur 1,20 m) a été partiellement fouillée. Son remplissage argilo-sableux gris noir contenait de nombreux nodules de charbon, de la céramique, des ossements brûlés et non brûlés ainsi qu'une scorie. Dans le même



2 Avenches – Sur Fourches. Tombe à inhumation à cercueil en bois (environ 212 après J.-C.) avec une cruche en céramique déposée aux pieds du défunt (photo H. Amoroso).



sondage (Tranchée 8), un empierrement de galets et de boulets (St 18) présentant une limite assez nette au nord a livré également du matériel céramique et des ossements. À proximité de celui-ci, une concentration de fragments céramiques posés à plat (St 17) et pris dans un niveau très charbonneux, a été en partie fouillée. Ces éléments sont difficilement interprétables en l'état; nul doute qu'une fouille ciblée en surface permettra de mieux comprendre le contexte de ces découvertes.

Le mobilier céramique provenant de ces différentes structures ainsi que des fragments d'un pot à cuire à panse peignée recueillis dans une tranchée exploratoire de 1996, au sommet d'une fosse, donne une datation aux environs de 100 avant J.-C. (La Tène D1, D1b probablement). Quelques tessons contemporains étaient également présents dans le comblement des fosses d'implantation de deux inhumations gallo-romaines susmentionnées. Ce nouvel horizon est clairement antérieur de quelques décennies au mobilier de La Tène D2a (env. 80-50 avant J.-C.) issu des deux grandes fosses de Sur Fourches distantes d'environ 250 m et publiées en 2008 (cf. Sidonie Bündgen *et al.*, «Structures et mobilier de La Tène finale à Avenches-Sur Fourches», *BPA*, 50, 2008, pp. 39-176).

En guise de conclusion, cette récente investigation dans le quartier de *Sur Fourches* nous apporte de nouveaux éléments: en comparaison avec les zones fouillées plus à l'est entre 1996 et 2006, un affaiblissement de la densité des vestiges funéraires est perceptible dans ce secteur de la *Nécropole de la Porte de l'Ouest*. En revanche, les différentes structures et le mobilier laténiens découverts révèlent une nouvelle fois une occupation apparemment importante de cette région à la fin du Second âge du Fer, mais dont les contours et la nature restent en grande partie à découvrir.

*Hugo Amoroso, Daniel Castella*

Investigations et documentation: H. Amoroso, L. Francey, A. Andrey, M. Hulmann, Fondation Pro Aventico.

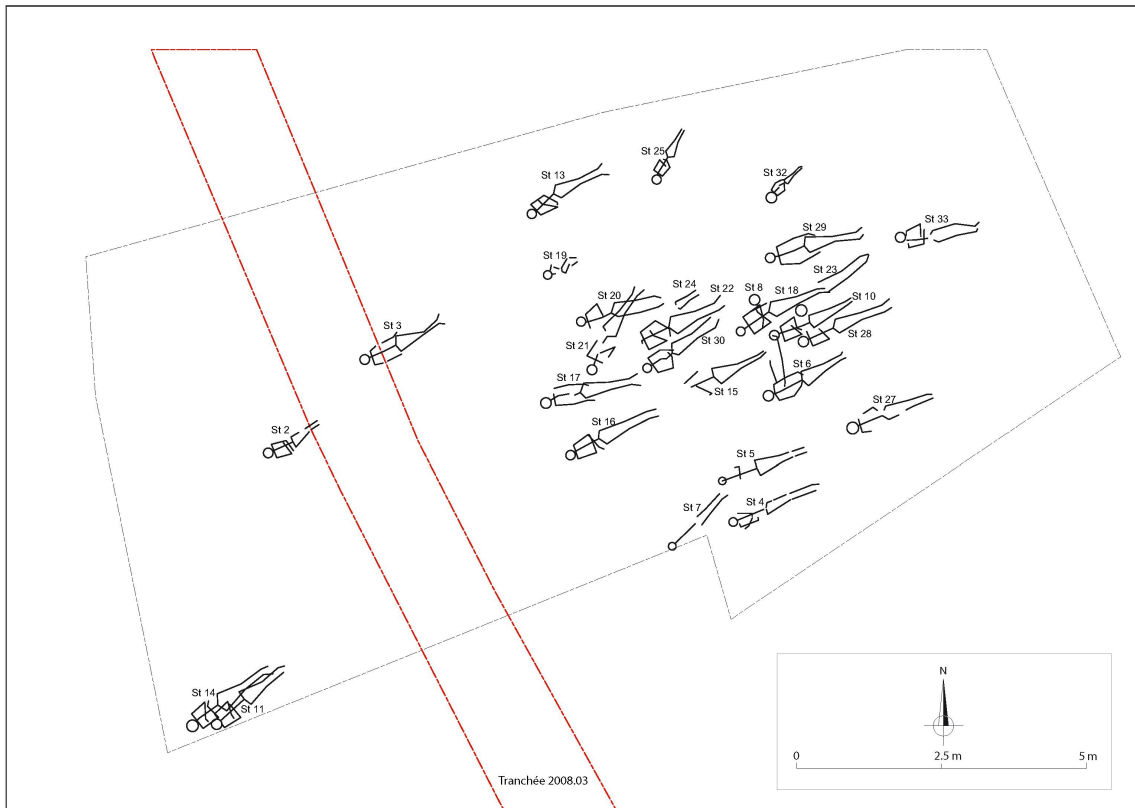
## **AVENCHES – District Broye-Vully – CN 1185 – 569 605/191 830**

### **M – Sur Fourches Est – Nécropole médiévale**

C'est au cours d'une campagne de sondages exploratoires effectuée en 2008 dans le secteur est du nouveau quartier résidentiel de *Sur Fourches* qu'un lot de monnaies médiévales du XI<sup>e</sup> siècle après J.-C., apparemment lié à des sépultures, a été mis au jour (*BPA*, 50, 2009, pp. 260-262). Cette trouvaille remarquable a motivé la poursuite de la fouille dans ce secteur, sur environ 150 m<sup>2</sup>, dans le but de vérifier l'étendue de la zone funéraire et de rendre compte d'éventuels aménagements associés.

Au total, trente inhumations ont été dégagées, dont vingt-six adultes et quatre enfants (fig. 3 et 4). Les inhumés sont tous en position dorsale, la tête à l'ouest, parfois au sud-ouest. Seul un individu est orienté tête au nord (St 8). Les bras sont généralement croisés sur le ventre ou le pubis. Les jambes sont, quant à elles, systématiquement tendues et les pieds joints. Aucun mobilier céramique ou métallique ne leur était associé. Seul une nouvelle monnaie médiévale a été trouvée à proximité d'une des sépultures (St 3). Hormis deux tombes constituées d'un caisson de pierres (St 25 et St 34), les défunts ont été déposés en pleine terre. Un peu plus du tiers des sépultures présentent cependant des pierres de calage au niveau de la tête, parfois à proximité des épaules, et au niveau des hanches et des pieds. Celles-ci servaient vraisemblablement de support à un couvercle en bois comme cela a été attesté sur plusieurs sites en France. Dans le cas de notre fouille, aucun reste de bois n'a été observé. L'inhumation St 29 a été l'objet d'un soin tout particulier: en plus de grosses pierres de calage au niveau de la tête et des genoux, la tombe était en effet pourvue de deux rangées de moellons le long du corps et d'une pierre située sur le crâne de l'inhumé.

Aucune autre structure n'a été mise au jour dans les environs immédiats de ces inhumations, exceptés les restes d'anciens chenaux, formés postérieurement. Cependant, la concentration et la superposition des tombes ainsi que la présence de plusieurs réductions laissent supposer un marquage au sol aujourd'hui disparu. Le traitement funéraire, la position stratigraphique des sépultures et les trouvailles monétaires suggèrent



**3** Avenches – Sur Fourches Est. Nécropole médiévale. Plan général des inhumations (dessin Fondation Pro Aventico).

une utilisation de cette nécropole aux alentours du XI<sup>e</sup> siècle de notre ère. Des analyses C<sup>14</sup> effectuées sur une dizaine d'individus corroborent et précisent cette datation. Tout en prenant les précautions requises, elles indiquent la présence de deux groupes distincts: le premier, dont l'intervalle temporel le plus probable se situe entre le milieu du X<sup>e</sup> et le milieu du XI<sup>e</sup> siècle après J.-C., se rapporte apparemment à la partie centrale du cimetière. Pour le second, les datations sont légèrement postérieures et s'échelonnent entre le début du XI<sup>e</sup> et la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Les tombes comprises dans cet intervalle se situent plutôt à l'ouest, dans une zone périphérique et moins dense. Ces données confirment le lien entre la trouvaille monétaire et l'un des inhumés St 2 ou 3. Leur datation concorde avec la date d'émission des monnaies, entre 1056 et 1084. Des sépultures du même type ont été repérées à Avenches à plusieurs reprises entre 1965 et 2004 (cf. *BPA*, 19, 1967, pp. 101-103; *BPA*, 33, 1991, pp. 134-135; *BPA*, 34, 1992, pp. 44-47) dans la région du sanctuaire de la *Grange des Dîmes*, site présumé de l'église Saint-Symphorien. Des analyses C<sup>14</sup> ont été opérées également sur une douzaine d'inhumations et sur un fragment d'os humain présent dans une fosse. Excepté ce dernier et une tombe (T5 de 2004) qui semblent être antérieurs à l'an mil, la datation des inhumations s'échelonne du début du XI<sup>e</sup> à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle après J.-C. La partie plus ancienne du cimetière de *Sur Fourches* est donc antérieure au cimetière de la *Grange des Dîmes*.

La relation de ces deux cimetières avec le «vieux bourg» d'Avenches du début du second millénaire reste à définir. Les limites de celui-ci sont pour l'heure très mal connues. La seule certitude est la construction par l'évêque de Lausanne, Borcard d'Oltingen, dans le courant de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, d'une muraille autour d'Avenches incluant l'amphithéâtre et la tour de l'Évêque – aujourd'hui musée romain. Le bourg d'Avenches, qui devait avoir conservé une certaine importance, se développait certainement en contrebas, dans la région de *Saint-Étienne* (cf. Marcel Grandjean, *Avenches, la ville médiévale et moderne. Urbanisme, arts*



4 Avenches – Sur Fourches Est. Dégagement des tombes du cimetière médiéval (photo H. Amoroso).

*et monuments*, tome I, Avenches, 2007, en particulier pp. 31-40). Le cimetière de *Sur Fourches*, tout comme celui de la *Grange des Dîmes*, se situe ainsi apparemment à l'extérieur du bourg, certainement à proximité de ses accès.

L'absence notable de vestiges d'une église ou d'une chapelle dans le voisinage du cimetière de *Sur Fourches* est à mentionner. Le lien avec la chapelle *Saint Antoine* que l'on situe sur la *Grande Poya* (aujourd'hui route de Lausanne), environ 250 m au nord, semble peu vraisemblable. L'arasement total d'une éventuelle église ou chapelle peut expliquer cette lacune. Mais il est plus vraisemblable que nous soyons en présence d'un cimetière, peut-être de type familial, lié à un habitat *extra muros* non localisé. Ce genre de nécropole de plein champ est encore coutumier à cette période; ce n'est en effet qu'au X<sup>e</sup> siècle que l'inhumation à l'intérieur de l'espace urbain se généralise, et il faut attendre le XII<sup>e</sup> siècle pour que l'utilisation du cimetière paroissial (église de Saint Martin dans le cas d'Avenches, dont les ruines sont localisées sous le cimetière actuel), espace consacré et géré par les autorités ecclésiastiques, devienne clairement contraignante.

Le cimetière de *Sur Fourches* participe du phénomène d'exclusion des morts à leur insertion progressive dans le tissu urbain au cours d'une longue période de transition entre le IV<sup>e</sup> et les XI-XII<sup>e</sup> siècles, durant laquelle une certaine liberté a prévalu en matière funéraire.

Ces dernières années de nombreux exemples de ce type de cimetière ont été repérés et étudiés en France, mais relativement peu en Suisse, le site le plus proche se situant dans le canton de Neuchâtel au Landeron «*Les Carougets*» (cf. Pascale Hofmann Rognon, «Le Landeron (*Les Carougets*) vestiges protohistoriques, villa romaine, tombes et habitat médiévaux», *Archéologie neuchâteloise*, 32, 2005, pp. 85-138). Nul doute que l'étude plus détaillée, et notamment anthropologique, du cimetière de *Sur Fourches* enrichira cette problématique.

Hugo Amoroso

Investigations et documentation: H. Amoroso, A. Andrey, F. Dao, L. Francey, E. Le Bec, M. Hulmann, N. Vuichard, Fondation Pro Aventico.

Les résultats détaillés de l'ensemble des travaux réalisés à Avenches par les archéologues de la Fondation Pro Aventico sont présentés dans la Chronique archéologique du *Bulletin de l'Association Pro Aventico* (cf. BPA, 51, 2009, pp. 85-111).

#### **BONVILLARS – District Jura-Nord vaudois – CN 1183 – 542 200/186 900**

##### **P-Br – Grandes-Fully – Four polynésien**

À la suite du projet d'implantation d'une conduite d'eau entre les puits d'Onnens et la station de pompage de Grandson, une campagne de sondages a été effectuée. Trois d'entre eux ont mis en évidence une couche archéologique comportant du mobilier céramique daté du début du Bronze final (vers 1250 avant J.-C.). Son extension mesure au moins 480 m<sup>2</sup>. Elle scelle une fosse à pierres chauffantes, «four polynésien», rectangulaire aux angles arrondis (3 m de longueur, 1,20 m de largeur et conservée sur 0,50 m de profondeur). Les bords sont verticaux, le fond est horizontal. Cette structure est orientée nord-est/sud-ouest.

Le remplissage se compose de trois niveaux distincts: une couche de comblement supérieur, conservée sur environ 20-30 cm d'épaisseur, constituée d'un sédiment brun foncé comportant quelques nodules de charbon, du mobilier céramique et des galets (jusqu'à 30 cm) non rubéfiés; un niveau intermédiaire (épaisseur moyenne de 20 cm), composé de galets entiers (jusqu'à 30 cm) ou fragmentés qui n'ont fait l'objet d'aucune sélection particulière ni pour leur taille, ni pour leur nature pétrographique, ni pour leur emplacement dans la fosse; un niveau inférieur (épaisseur maximale de 5 cm), constitué de bûches carbonisées. La partie centrale présente un lit charbonneux plus ou moins dense et continu, alors que la périphérie est marquée par la présence de bûches carbonisées conservées au contact du fond de la fosse et immédiatement sous les galets. Le fond de la fosse présente des traces de rubéfaction, principalement contre les bords, sur environ 30 cm de hauteur (fig. 5).



5 Bonvillars – Grandes-Fully. Vue de la fosse à pierres chauffantes après vidange (photo C. Laurent, Archeodunum SA).

Une seconde fosse est apparue au même niveau que les dépôts fluvio-glaciaires. Dans le comblement, seul un silex hauterivien (nucléus prismatique à lamelles) a été mis au jour; il provient peut-être de la colline de Chamblon au sud-ouest d'Yverdon-les-Bains. Vu ses dimensions (longueur 3 cm, largeur 1,50 cm), cet objet est probablement attribuable au Mésolithique. Notons encore la présence d'un chopper brûlé (galet grossièrement taillé sur une face) situé entre les niveaux naturels et anthropiques, ce qui renforce l'hypothèse d'une occupation résiduelle préhistorique.

*François Menna*

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

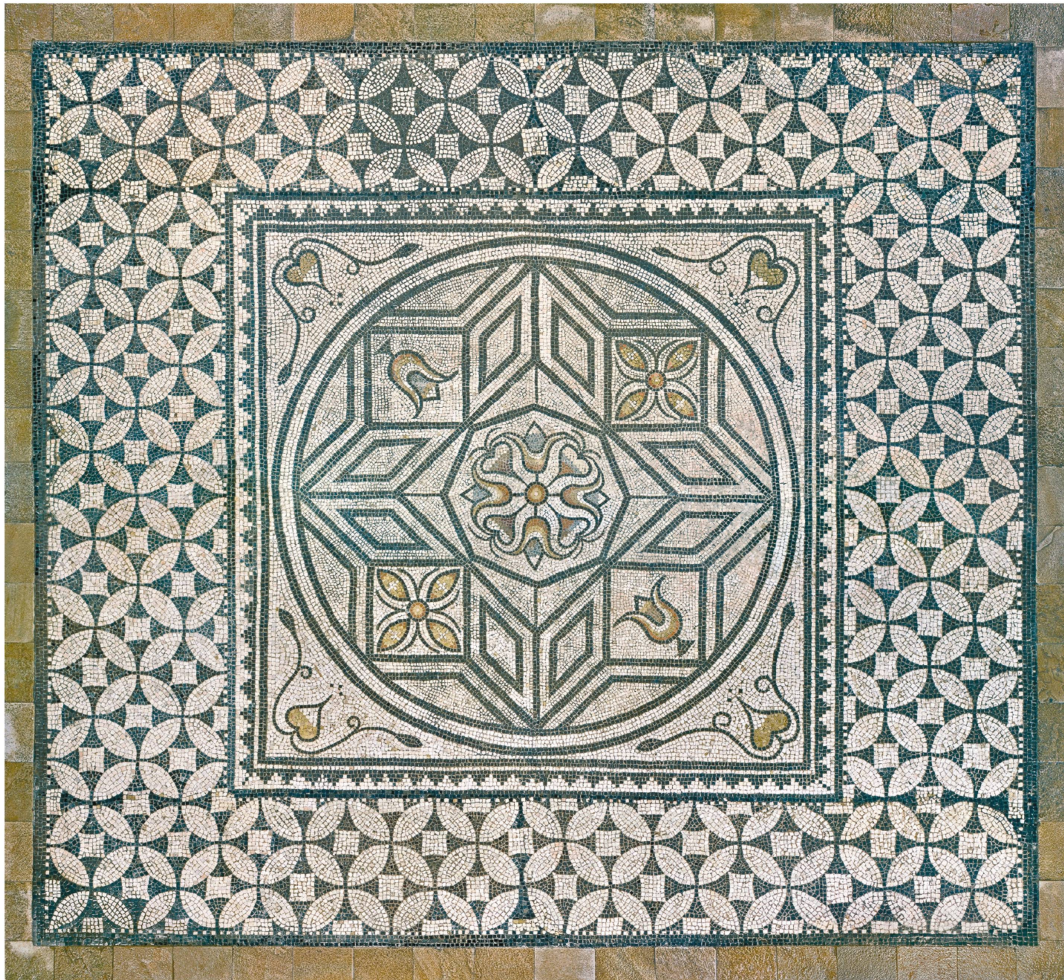
#### **CHABREY – District Broye-Vully – CN 1164 – 564 961/198 687**

##### **Br – Découverte d'une pirogue**

En décembre 2008, M. Christian Clerc du Groupe d'étude et de gestion de la Grande Cariçaie signalait plusieurs grosses pièces de bois couchés à moins de 1 m de profondeur dans le lac de Neuchâtel. Les observations faites par Pierre Corboud et Christiane Pugin (GRAP) en mai 2009 ont montré que l'un des bois était une pirogue conservée sur plus de 5 mètres de long, avec un de ses bords encore visible.

En accord avec le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, la pirogue a été prélevée et transportée dans les dépôts des biens culturels de Lucens afin d'y être traitée en vue de sa conservation.

*GP*



6 Cheseaux – Villa du Buy. Vue d'ensemble de la seule mosaïque conservée (dimensions: 3,35 x 3,03 m), mise au jour en 1870 sur la commune de Morrens. Elle est située actuellement dans le vestibule de la villa Mon-Repos à Lausanne (photo Fibbi-Aeppli, Grandson).

**CHESEAUX-MORRENS – District de Lausanne – CN 1223 – 536 800/160 000**

**R – Le Buy – Villa gallo-romaine – Atelier de forge**

Les sondages et fouilles réalisés en 1998 et 1999 dans le cadre de la construction de la route de contournement de Cheseaux (cf. *RHV*, 1999, pp. 75-75 et pp. 84-86) ont permis de compléter les connaissances sur la villa du Buy, identifiée au XIX<sup>e</sup> siècle. Cette imposante villa gallo-romaine, dotée d'éléments de confort et de décoration luxueux (salles thermales, peintures murales, mosaïques (fig. 6), vaisselle d'importation en bronze), est, du II<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, le centre d'un important domaine agricole qui possède son propre atelier de forge. L'organisation de cet atelier de plus de 100 m<sup>2</sup> a pu être étudiée de manière précise, ce qui demeure rare en territoire helvète. L'analyse détaillée des quelque 1200 kg de déchets sidérurgiques et des outils lithiques a permis de caractériser la production de l'atelier et le travail du forgeron. Par ailleurs, l'étude de la céramique et du petit mobilier (objets en bronze et en os) indique que les forgerons et leur famille devaient loger sur place.

SR

Publication: Sandrine Reymond (dir.), François Eschbach, Sébastien Perret, *La villa romaine du Buy et sa forge. Dernières découvertes à Cheseaux, Morrens et Étagnières (canton de Vaud, Suisse)*, CAR, 115, Lausanne, 2009.

**CHEVROUX – District Broye-Vully – CN 1184 – 559 050/193 650**

**N – Denévaraz-en-deçà et Chevroux 11 – Stations littorales**

Suite à l'abaissement artificiel du lac de Neuchâtel, plus de douze établissements littoraux ont été répertoriés depuis 1881 dans la commune de Chevroux.

De fin 2006 à avril 2008, des travaux de génie civil dans la zone touristique progressivement développée au nord de Chevroux ont donné lieu à une observation archéologique ainsi qu'à des fouilles de sauvetage limitées dans les deux sites traversés par les tranchées.

Les 532 pieux mis au jour et prélevés lors de la surveillance archéologique ont fourni des dates d'abattage qui appartiennent à trois grandes périodes du Néolithique final. La plus ancienne, reconnue sur le site de Chevroux 11, remonte à 3168 à 3035 avant J.-C. (culture dite de Horgen); les deux suivantes, observées sur le site de Denévaraz-en-deçà, remontent à 2917 à 2902 avant J.-C. (culture dite de Lüscherz ancien) et à 2813 à 2427 avant J.-C. (culture de Lüscherz, moyen et récent, et Auvernier-Cordé).

GP, SR

Investigations et documentation: P. Corboud et Ch. Pugin, GRAP.

Dendrochronologie: Rapport d'expertise dendrochronologique LRD09/R6070, *Pieux et bois couchés Denévaraz-en-deçà/Chevroux 11. Fouilles 2007-2008*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD09/R6278, *Site de Chevroux 5. Sondages 2009*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

Pour un compte rendu détaillé: Christiane Pugin et Pierre Corboud, «Deux sites préhistoriques littoraux étudiés à Chevroux (VD): Denévaraz-en-deçà et Chevroux 11 », *AAS*, 93, 2010, pp. 75-100.

Les sites de Chevroux font par ailleurs partie des 16 sites majeurs du canton de Vaud retenus dans le projet de candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco, qui regroupe plus de 1000 sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes, en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en France, en Italie, et en Slovénie. Le dossier a été déposé en janvier 2010.

Publication: Peter J. Suter et Helmut Schlichtherle, avec la collaboration de Pierre Corboud et Denis Weidmann pour le canton de Vaud, *Palafittes. Candidature au Patrimoine mondial de l'Unesco « Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes »*, Bienne, 2009.

**CONCISE – District Jura-Nord vaudois – CN 1183 – 544 910/188 760**

**N-Br – Stations littorales**

L'année 2009 a vu la poursuite, avec une équipe de cinq personnes à temps partiel, des différentes études du gisement palafittique de Concise-Sous-Colachoz, fouillé entre 1995 et 2000.

Le 3<sup>e</sup> volume de la série concerne les industries des horizons du Néolithique moyen, à l'exclusion de la céramique, déjà publiée (cf. Elena Burri, *La station lacustre de Concise, 2. La céramique du Néolithique moyen: analyse spatiale et histoire des peuplements*, CAR, 109, Lausanne, 2007).

Le 4<sup>e</sup> volume, consacré à l'étude d'une partie de la faune du Néolithique moyen, et presque achevé, correspond à la thèse de P. Chiquet soutenue en 2009 (cf. ci-dessous).

Les autres études en cours sont consacrées à la céramique du Néolithique final, ainsi qu'aux divers matériaux du Bronze ancien (objets métalliques, silex et matières organiques).

GP



7 Concise – En Chenaux. La fosse quadrangulaire évidée avec les trois derniers blocs, dont les deux mégalithes, face plane vers le haut (photo E. Burri, AC).

Publications: Elena Burri, «La région des Trois-Lacs (Suisse) au Néolithique moyen II: culture matérielle et histoire des peuplements», *Antropo*, 18. Actes du colloque GALF 2007: peuplements et environnements du Néolithique à nos jours. XXVIII<sup>e</sup> colloque du Groupement des Anthropologistes de Langue Française à Genève, du 31 mai au 2 juin 2007, 2009, pp. 47-62 [www.didac.ehu.es/antropo].

Patricia Chiquet, *La faune du Néolithique moyen de Concise (Vaud, Suisse): analyse des modes d'exploitation des ressources animales et contribution à l'interprétation de l'espace habité*, thèse de doctorat (180 p., 237 fig. et 17 pl. hors-texte), Université de Genève, Département d'anthropologie et d'écologie, Laboratoire d'archéologie préhistorique, 2009.

**CONCISE – District Jura-Nord vaudois – CN 1183 – 545 040/189 300**

**N-Br – En Chenaux – Structure mégalithique**

Dans le cadre d'un projet immobilier, des sondages au nord-ouest du village de Concise ont mis au jour une fosse quadrangulaire remplie de 14 gros blocs et de 2 mégalithes.

La fosse est creusée dans le fluvio-glaciaire ainsi que dans une couche anthropique de 20 à 30 cm d'épaisseur contenant des charbons et de nombreux galets souvent rubéfiés ou éclatés au feu et disposés en plusieurs niveaux. La partie supérieure contient des tessons romains. La partie inférieure comprend des tessons protohistoriques. Le pourtour de la fosse est nettement quadrangulaire (dimensions 2,80 x 2,20 m, pour une profondeur de 60 à 90 cm au minimum) (fig. 7). Les bords sont verticaux et les vastes espaces vides entre les blocs se sont remplis lentement par infiltration d'argile presque pure avec quelques charbons au fond.

La base des blocs les plus profonds repose directement sur le fluvio-glaciaire; le reste est empilé par-dessus,





**8** Concise – En Chenaux. Remontage des deux mégalithes : les deux faces planes recollent, ce qui atteste qu'ils proviennent d'un bloc unique fendu (photo E. Burri, AC).

sans éclat issu des blocs. Le débitage a donc eu lieu à l'extérieur de la fosse. La disposition des blocs n'est pas aléatoire : les gros blocs granitiques ont été placés au centre. Puis, des boulets morainiques sont disposés sur les bords ; leur sommet dépasse en général de la fosse. Des blocs parallélépipédiques calcaires ou de molasse se trouvent au centre et sur les bords. Le tout est surmonté d'un conglomérat d'origine alpine. Cet empilement formait à l'époque de la mise en fosse une structure visible, qui émergeait nettement du sol. La plupart des blocs portent des traces de débitage plus ou moins étendues.

Les deux blocs les plus intéressants sont les deux mégalithes qui se trouvent au centre de la fosse (cf. fig. 7). Le premier bloc (dimensions 180 x 92 x 64 cm) possède une face plane avec les bords et les côtés régularisés par des enlèvements centripètes (fig. 7 à gauche et fig. 8 en bas). Le second mégalithe, de dimension plus modeste (155 x 92 x 64 cm), possède également une face plane, avec des enlèvements centripètes sur tout le pourtour et un petit côté appointi par des enlèvements latéraux (fig. 7 à droite et fig. 8 en haut). Ces deux mégalithes proviennent du même bloc fendu en deux et recollent par leurs faces planes.

Deux fragments de céramique ont été trouvés dans la fosse, dont le bord d'un récipient (écuelle en calotte de 14 cm de diamètre pour une hauteur restituable d'environ 4 cm). La pâte et la couleur nous incitent à proposer une datation dans l'âge du Bronze, Bronze moyen ou Bronze final.

Cette structure s'intègre dans un contexte régional riche en menhirs découverts en position primaire, renversés à côté de leurs fosses d'implantation ou en contexte d'habitat. Leur érection a été datée entre le V<sup>e</sup> et le II<sup>e</sup> millénaire. D'autres menhirs ont été découverts dans des fosses remplies de galets de calibre assez modeste. Leur enfouissement est daté entre le Bronze final et l'époque moderne, et cette pratique est considérée comme un épierrement de champ.

Par analogie, nous supposons que les mégalithes de Concise ont été taillés entre le Néolithique moyen et le Bronze ancien. Les deux plus gros mégalithes ont pu fonctionner comme menhirs, de forme atypique, avec les gros boulets comme pierres de calage. Ils ont été enfouis probablement à la fin de l'âge du Bronze. En l'absence de galets, il ne peut s'agir d'épierrement d'un champ. De plus, la sédimentation importante permet d'af-

firmier que les blocs dépassaient largement du terrain au moment de l'enfouissement, et même après. L'empilement des blocs, bien visible, débordait latéralement de la fosse et constituait une sorte de couvercle calcaire. Il pourrait donc s'agir d'un rituel de condamnation.

*Elena Burri*

Investigations et documentation: C. Wagner, B. Montandon, E. Burri, AC.

Rapport: Elena Burri, *Concise-en Chenaux. Structure mégalithique. Intervention 10008*, AC, juillet 2009.

#### **FAOUG – District Broye-Vully – CN 1165 – 571 645/194 825**

##### **N – Poudrechat I – Station littorale**

Dans le cadre de l'extension du réseau de gaz naturel entre Avenches et Faoug, douze sondages ont été réalisés en octobre 2009 dans le site de Poudrechat I (cf. *RHV*, 117, 2009, p. 295) touché par le projet. La couche archéologique a été observée sur une large extension, mais à plus de 1,50 m de profondeur hors de la creuse de la tranchée.

Une fouille et des observations complémentaires en décembre 2009 ont permis de sauver les vestiges et les pilotis qui allaient être détruits par les travaux. Les 5 pieux prélevés et analysés forment un groupe homogène: l'abattage des 5 chênes se situe dans une période aux environs de 2450 à 2440 avant J.-C.

*GP*

Investigations et documentation: P. Corboud et Ch. Pugin, GRAP.

Dendrochronologie: Rapport d'expertise dendrochronologique LRD09/R6319, *CH – Faoug (VD), Poudrechat I, tranchée Frigaz 2009*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

#### **FAOUG – District Broye-Vully – CN 1165 – 571 500/194 750**

##### **N – Poudrechat II – Station littorale**

En vue de la construction d'un nouveau quartier « Les Vouats » sur le nouveau site préhistorique de Poudrechat II, découvert fortuitement en 2008 (cf. *RHV*, 117, 2009, p. 297), des sondages archéologiques ont été effectués en juillet 2009. Ils confirment la présence d'un site exceptionnel et bien préservé (entre 2 et 3 mètres de profondeur), impliquant la prescription de mesures de conservation en cas de nouvelles constructions.

L'analyse de la vingtaine de bois prélevés indique que la durée d'occupation du site s'élève à environ quarante-deux années. Dans l'état actuel, les années d'abattage déterminées couvrent une période allant de 3850 à l'automne/hiver 3808/07 avant J.-C.

*GP*

Investigations et documentation: P. Corboud et Ch. Pugin, GRAP.

Dendrochronologie: Rapport d'expertise dendrochronologique LRD09/R6074, *CH – Faoug (VD), Bois K14469, Faoug/Poudrechat II, Pâquier aux Oies. Intervention 2008*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD09/R6263, *CH – Faoug (VD), Faoug/Poudrechat II. Intervention 2009*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

#### **GRESSY – District Jura-Nord vaudois – CN 1203 – 539 465/178 685**

##### **L – Sermuz – *Murus gallicus***

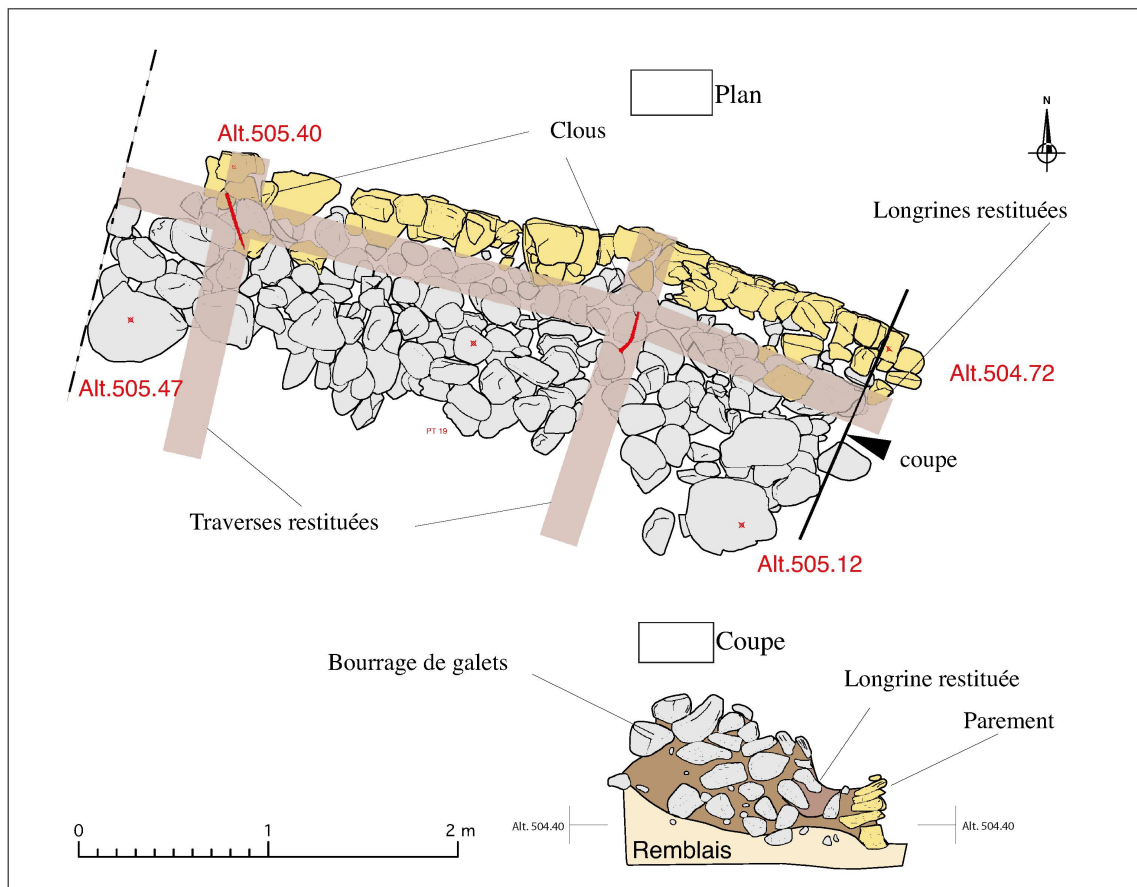
À la suite du projet de construction d'une villa, la Section de l'archéologie cantonale a mandaté l'entreprise Archeodunum SA pour effectuer des sondages non loin du rempart de Sermuz, découvert et fouillé dans les



9 Gressy – Sermuz. Vue en direction du sud-ouest du parement externe du *mur gallicus* (photo Ch. Cantin, Archeodunum SA).

années 1980 (cf. Ph. Curdy, *Le mur gallicus* de Sermuz près d'Yverdon-les-Bains VD, *AS*, 8, 1985/4, pp. 230-235). Contrairement aux investigations précédentes qui ont eu lieu sur le plateau de l'éperon, cette intervention avait pour cadre un talus situé environ 25 m au sud-est de la partie connue du *mur gallicus*. Pour mémoire, on rappellera que le rempart de Sermuz est, pour l'heure, l'unique représentant de ce type d'architecture pour le territoire helvète, qui comptabilise essentiellement des murailles à poutraison verticale (cf. Philippe Curdy, *Le mur gallicus de Sermuz*, in Caroline Brunetti *et al.*, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer*, *CAR*, 107, 2007, pp. 542-565). Il se caractérise par deux parements en pierres sèches distants de six mètres. L'armature interne de l'ouvrage est composée de plusieurs lits de poutres entrecroisées, dont les liaisons sont assurées par de grandes fiches en fer de section carrée (les longrines sont parallèles au rempart, alors que les traverses sont orientées perpendiculairement). Les traces de bois conservées sur certains clous oxydés ont permis de déterminer que le chêne a été utilisé. Sur le plateau, l'ouvrage est érigé au-dessus d'une butte de terre haute d'environ 5,50 m pour une largeur variant de 22 à 27 m. Un fossé à fond plat a été découvert à vingt mètres en aval de la muraille. Sur le replat, surplombant le hameau de Sermuz, un monticule de terre matérialise les derniers vestiges de cette fortification. Une portion du rempart a été partiellement reconstituée *in situ*.

Les nouvelles découvertes témoignent que la muraille se prolonge en direction du sud-est sur une longueur totale de 120 m. Dans ce secteur, le parement externe a été dégagé sur quatre mètres de long (fig. 9). La partie la mieux conservée comprend cinq assises composées essentiellement de dalles en calcaire jaune, de dimensions plus réduites que celles mises au jour dans les années huitante. Cette partie de la muraille suit la pente naturelle du terrain, qui est de l'ordre de 30%. À l'image de ce qui avait été observé sur le plateau, la base du parement est implantée dans un petit fossé à l'arrière duquel se trouve un blocage drainant large d'environ 1 m et composé de boulets morainiques mesurant jusqu'à 80 cm. En ce qui concerne l'armature



10 Gressy – Sermuz. Relevé en plan et coupe du parement, avec l'emplacement des fiches en fer et la restitution des poutres formant l'armature du rempart (dessin Ch. Cantin, Archeodunum SA).

interne de l'ouvrage, les négatifs de deux longrines et de deux traverses ont été repérés, ainsi que trois fiches en fer situées aux intersections des poutres (fig. 10), deux autres se trouvant en position secondaire, dans la démolition de la muraille. Ces pièces, de section carrée et d'une longueur maximale conservée de 32 cm, sont similaires à celles mises au jour dans les années 1980.

Contrairement à ce qui avait été observé sur le plateau sommital, on ne retrouve pas le parement interne du rempart dans ce secteur, ce qui pourrait suggérer la présence d'une rampe arrière. L'autre particularité est l'absence de la butte située sous le *murus gallicus*. La construction de ce dernier a été précédée par le remblaiement d'une importante dépression naturelle sur plus de 3 m.

Un tronçon de mur d'environ 3,20 m présentant les mêmes caractéristiques que celui décrit précédemment a été découvert à environ cinq mètres en retrait au nord-ouest de l'extrémité de la fortification qui barre l'épéron. La situation de cet aménagement pourrait laisser présager l'existence d'une porte située dans l'angle de la fortification et témoigner que le rempart de Sermuz n'est peut-être pas seulement un rempart de barrage, mais une véritable enceinte de contour. Toutefois, ces hypothèses doivent encore être étayées, notamment au niveau de la jonction entre la partie du rempart construit sur une butte et le tronçon découvert cette année.

*Caroline Brunetti et François Menna*

Investigations et documentation: Archeodunum SA.



11 La Sarraz – Le Mormont. Fosse contenant des restes de boucherie et des fragments de céramique (photo Archeodunum SA).

#### LA SARRAZ – District de Morges – CN 1222 – 530 800/167 610

##### L – Le Mormont – Sanctuaire helvète

La troisième campagne de fouille a visé une zone située sur le flanc ouest de la colline du Mormont, à l'extérieur de l'ensellement fouillé en 2006-2007.

La première moitié de la campagne a été consacrée à l'évaluation du potentiel archéologique de l'étape 4 de l'extension de la carrière exploitée par Holcim SA. Les dépôts sédimentaires postérieurs aux niveaux laténiens ont été enlevés mécaniquement sur toute la surface (11 000 m<sup>2</sup>), sous surveillance archéologique. Les structures archéologiques ont été enregistrées et situées sur le plan général dès leur découverte. Au terme de cette première étape, 72 structures ont été découvertes, dont des fosses à dépôts, des foyers, des trous de poteau, un tronçon de la route dégagé lors de la première campagne, cinq blocs erratiques et un four à chaux. Les limites du site n'ont pas été repérées, et l'on est en droit de supposer son développement sur l'ensemble du versant ouest de la colline.

Dans un second temps, les moyens mis à disposition nous ont permis de fouiller 21 structures dont dix fosses, six trous de poteau et quatre foyers. Nous avons privilégié les structures qui présentaient un mauvais état de conservation et qui risquaient d'être endommagées durant l'hiver, ainsi que celles qui se trouvaient au bord de la carrière ou sur le trajet d'une future route de chantier. À une seule exception, les fosses fouillées cette année sont de petites dimensions. Leurs profondeurs sont inférieures à 1 m et leurs diamètres varient entre 1 et 2,20 m, alors que leur fond se trouvait pour la plupart au contact du calcaire. Elles ont livré des dépôts composés principalement de céramiques fragmentées et de faune sous la forme de restes de boucherie (fig. 11). Le mobilier métallique, peu varié, se réduit à des fragments de bracelets et d'anneaux en bronze, ainsi qu'à des clous, des outils, une hache et une clé en fer.

Parmi les fosses à dépôt, la 554 se distingue nettement. De forme cylindrique, elle présentait un diamètre de 1,90 m pour une profondeur de 3,30 m, dont plus d'un mètre creusé dans le calcaire (fig. 12). Son remplissage



12 La Sarraz – Le Mormont. Fosse 554 aménagée dans le bedrock calcaire; on distingue au fond de la fosse une situle en bronze, déposée ouverture vers le bas (photo Archeodunum SA).

a livré plusieurs ensembles de mobilier composés d'une situle en bronze, de deux crânes et d'une patte de cheval, d'une omoplate de bœuf et de quelques objets en fer. Les traces d'un coffrage en bois ont été repérées à l'intérieur de la fosse. Les structures non fouillées et les témoins stratigraphiques ont été recouverts et protégés contre les intempéries et les rigueurs de l'hiver.

*Caroline Brunetti, Eduard Dietrich, Claudia Nitu, Patrick Moinat*

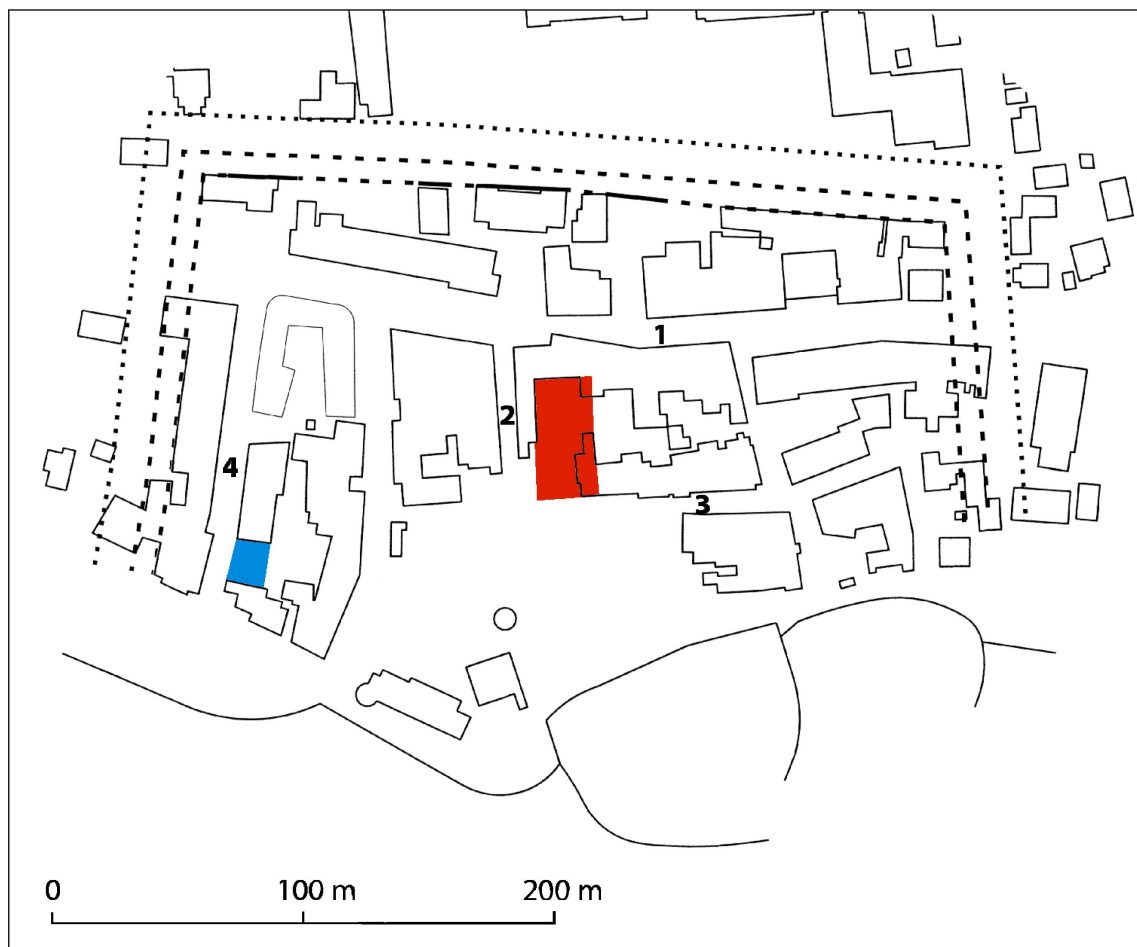
Investigations et documentation: C. Brunetti, E. Dietrich, C. Nitu, Archeodunum SA; P. Moinat, AC.

Publication: Collectif, *Le Mormont. Un sanctuaire des Helvètes en terre vaudoise vers 100 avant J.-C.*, Lausanne, 2009.

**LA TOUR-DE-PEILZ – District Riviera-Pays-d'Enhaut – CN 1264 – 555 250/144 800**

**M – Rue du Bourg-Dessous 20 – Ville médiévale**

En avril et mai 2009, une vaste parcelle a fait l'objet de travaux pour la construction d'un bâtiment et l'aménagement d'un parking souterrain à la rue du Bourg-Dessous à La Tour-de-Peilz. Le projet a nécessité la démolition de plusieurs édifices. L'un d'eux, figuré sur le plan cadastral de 1842-47 avec la légende « grange et bûcher », était doté d'une façade méridionale reconstruite dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Cette dernière présentait des encadrements néogothiques de facture très soignée, composés d'éléments en ciment retravaillés après moulage, dont un échantillon a été prélevé et conservé.



13 La Tour-de-Peilz. Plan général avec la restitution du mur de ville (tiré de *Stadt- und Landmauern II. Stadtmauern in der Schweiz, Kataloge, Darstellungen*, Zurich, 1996, p. 13). En bleu et en rouge, les parcelles investiguées respectivement en 2008 et 2009. 1: Grand-Rue. 2: rue du Temple. 3: rue du Bourg-Dessous. 4: rue du Léman (dessin V. Chaudet, AC).

Les façades arrière des bâtiments donnant sur la rue du Temple et la Grand-Rue ont été observées lors de cette investigation, ce qui permet d'intégrer ces zones dans l'analyse. Nous proposons de restituer le long de ces deux rues plusieurs édifices médiévaux contigus, orientés nord-sud, mesurant 6 à 7 m de large et comportant, pour la majorité d'entre eux, un premier niveau à demi enterré. Côté lac, le tracé en amont de la rue du Bourg-Dessous a été modifié à plusieurs reprises, comme l'indiquent les plans cadastraux de la fin du XVII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècles, ainsi que les maçonneries mises au jour. Deux bâtiments d'environ 6 m de large, regroupés dans un second temps, ont été documentés à l'angle sud-ouest du périmètre investigué. À l'angle sud-est du chantier, les vestiges d'une cave attestent un agrandissement de l'îlot côté lac. Dans la zone centrale du chantier, en revanche, aucune structure n'a été rencontrée; seul le terrain naturel a été observé. Il est constitué, au-dessus du socle molassique qui a été intercepté dans la partie sud du chantier, d'une couche plus ou moins importante de sable et de gravier contenant des blocs de molasse rougeâtre, d'un volume parfois considérable. Les investigations ont mis au jour trois cuves maçonnées, aménagées contre les fondations des anciens bâtiments. Le remplissage de l'une d'elles comporte des morceaux de chaux, ce qui suggère une activité liée au travail de tannage.

À l'angle nord-ouest du chantier, une structure maçonnée, peut-être une cuve également, a été observée. Celle-ci est désaffectée au moment de la construction des bâtiments donnant sur la rue du Temple et sur la Grand-Rue. Si certains des vestiges documentés sont peut-être antérieurs à la fondation de la ville en 1282, la plupart de ceux-ci s'étagent entre le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle.

Les investigations de 2009, tout comme celles de 2008 à la rue du Léman 11 (cf. *RHV*, 117, 2009, p. 302), apportent un éclairage nouveau sur la « ville neuve » de La Tour-de-Peilz (fig. 13). Elles permettent d'entrevoir la densité urbaine qui caractérise la localité au Moyen Âge et qui disparaît peu à peu pour laisser place à l'aspect rural qui prévaut sur le plan cadastral de 1697, où une partie notable des anciens édifices abrite des granges ou est réduite en jardins.

*Valentine Chaudet*

Investigations et documentation : V. Chaudet et S. Ebbutt, AC.

#### **LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 538 300/152 550**

##### **M – Mur de terrasse du gymnase de la Mercerie – Fortifications de la Cité**

Le projet de restauration et de consolidation de la paroi en quartiers de molasse qui sert de mur de terrasse à la portion ouest du préau du gymnase de la Mercerie a donné lieu à une investigation archéologique.

La paroi présente deux maçonneries distinctes (fig. 14). Dans la partie inférieure (qui s'élève approximativement jusqu'au niveau de la couverte de la niche supérieure), elle est constituée de quartiers de molasse, plus ou moins finement jointoyés, disposés en assises de 30 à 35 cm de haut. La surface de certains blocs est conservée et présente des traces de pique et, parfois, des marques de tâcheron, sous la forme d'un B (33 exemplaires), d'un K (14) ou encore d'un C (1). De nombreux blocs sont posés en boutisse. La répartition de ceux-ci sur la paroi est très irrégulière : ils se concentrent en certains endroits, alors que des pans entiers du parement ne présentent que des blocs posés en carreau. La roche molassique a été taillée verticalement pour l'aménagement de l'angle oriental de la maçonnerie. Au bas de la paroi, un grand arc brisé forme la couverture d'une niche qui a pour fond la roche molassique. Cet ouvrage, qui supporte tout le poids du mur, a sans doute été construit par souci d'économie des matériaux. Au-dessus de cet aménagement, le parement comporte une niche rectangulaire, au fond de laquelle une coulisse a été découverte. Celle-ci est constituée de tronçons monolithes en molasse et présente une forte pente vers l'ouest. En amont, elle est bouchée à l'emplacement de la niche supérieure. Cet égout, qui rejoint le Flon en évitant le quartier situé en contrebas, reprend peut-être les eaux usées de la grande « colice », mentionnée par les sources, qui venait de la Cité-Devant et traversait la grande travée de la cathédrale ainsi que l'ancienne maison Gaudard, place de la Cathédrale 6, qui réunit plusieurs édifices médiévaux (cf. Marcel Grandjean, *MAH Vaud* III, Bâle 1979, p. 182).

La partie supérieure de la maçonnerie, tout comme le contrefort qui consolide la paroi à l'ouest sur toute sa hauteur, résulte d'une intervention postérieure. Elle est constituée de blocs de molasse, probablement en remploi, formant des lits de 35 à 45 cm de haut.

Des aménagements postérieurs, vestiges des constructions qui s'appuient contre le mur de terrasse aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ont été observés sur le parement : trous d'ancrage, corbeaux supportant une toiture et négatif du tracé de celle-ci.

Derrière le mur de terrasse, le préau du gymnase a été creusé, par endroits, sur près de 2 m de profondeur. Aucun vestige identifiable au mur de ville n'a été découvert. Les maçonneries mises au jour attestent que le tracé du mur de terrasse a été modifié au fil du temps. L'une de celles-ci, qui comporte les restes d'une fenêtre, peut être identifiée à la façade méridionale du bâtiment figuré au sommet de la falaise sur les documents du XVII<sup>e</sup> siècle (plan de la ville de Lausanne en 1638, par David Buttet (MHL), plan de la ville, vue à vol d'oiseau en 1642, par Matthaeus Merian (*Les Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I, p. 50) et plan cadastral de 1679 par Pierre Rebeur (ACV, GB 132 c).





14 Lausanne – Mur de terrasse du gymnase de la Mercerie. Vue du mur après l'élimination de la végétation et avant les travaux de restauration et de consolidation (photo bureau BBHN SA, Épalinges).

La datation de l'ensemble est problématique. La partie inférieure de la paroi remonte pour l'essentiel au XVIII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIX<sup>e</sup>, malgré son aspect médiéval. En effet, d'une part, de nombreuses tuiles d'époque tardive ont été trouvées derrière les blocs du parement (les tuiles ont été datées du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle par Michèle Grote, historienne de l'art); d'autre part, sur le plan de 1721-23 ne figure pas encore le tracé actuel du mur de terrasse (plan cadastral de 1721-23 par Antoine-Michel Gignillat, GB 132 f). La partie supérieure de la paroi est édifiée avant 1827-32, comme l'indique le plan cadastral de cette époque, qui présente le tracé actuel (plan cadastral de 1827-32 par Abraham Berney, GB 132 j).

#### **Proposition d'interprétation**

Le périmètre investigué se trouve en dehors de l'enceinte de la ville haute, telle qu'elle est restituée par Marcel Grandjean (*MAH Vaud* I, pp. 63 et 76). Les observations suggèrent cependant d'intégrer la paroi documentée à la problématique des fortifications de la Cité et de proposer l'hypothèse suivante. Dans le courant du Moyen Âge, l'angle sud-ouest de l'enceinte est consolidé par un ouvrage construit au pied de la falaise, peut-être une tour, qui présente une arche dans sa partie inférieure. Plus ou moins rapidement, cette construction devient une ruine. Entre 1721-23 et 1827-32, dates des plans cadastraux des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, elle est remontée avec les matériaux trouvés sur place. Cette hypothèse permet en outre d'expliquer le mauvais état de conservation des blocs mis au jour derrière la végétation.

*Valentine Chaudet*

Investigations et documentation: V. Chaudet, AC.

#### **NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 635/137 410**

##### **R-M – Promenade du Jura 15-17-19 – Urbanisme gallo-romain – Rempart médiéval**

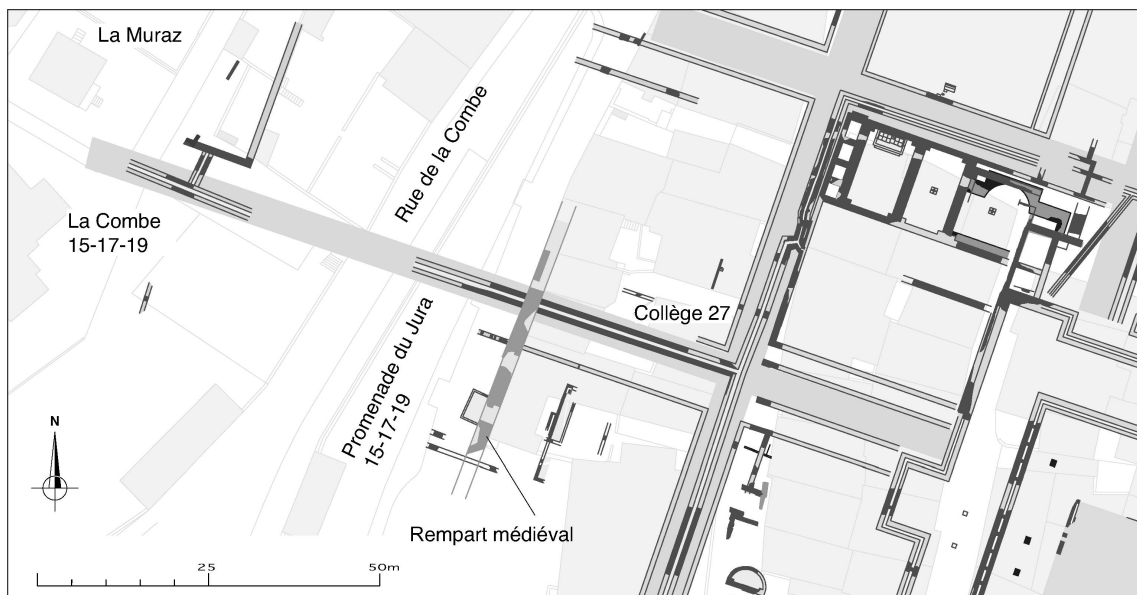
L'intervention, menée dans le cadre de la reconstruction d'un îlot d'immeubles et d'un parking souterrain associé, a permis la découverte de vestiges de l'époque romaine à nos jours. La surface touchée par ces travaux fait de cette opération l'une des plus importantes menées dans cette zone de la Vieille Ville (fig. 15). L'estimation archéologique du site a été faite sur la base des sondages menés par la Section de l'archéologie cantonale, en 1983 déjà. La principale difficulté de cette fouille résultait de l'implantation, sans important remblaiement, des fondations des murs et des caves médiévales et modernes dans les niveaux romains, entraînant un enchevêtrement des diverses structures.

Un des principaux acquis de ce chantier a été de confirmer l'unité géologique, supposée depuis la fouille de la Rue de la Combe 15-17-19 en 2002 (cf. *ASSPA* 86, 2003, p. 242), entre la colline de la Vieille Ville et celle de la Muraz, rompue par la création d'un fossé de fortification au Moyen Âge. En effet, la rue romaine est-ouest et l'égout romain sous-jacent (fig. 16) dégagés cette année sont dans la continuité des mêmes vestiges relevés de l'autre côté du vallon. Le quartier de La Muraz devait donc être intégré dans le cadastre urbain du centre-ville romain. Les vestiges d'habitats romains maçonnés, probablement inscrits dans une *insula* sont quasi totalement arasés. Les sols et les subdivisions internes des habitations ont quasiment disparu et seuls quelques locaux semi-excavés, probablement des bassins, subsistent. Quelques trous de poteaux et fosses romaines, dont certaines sont antérieures à la rue romaine, ont été relevés. Deux des fosses, scellées par la chaussée de la rue, sont rattachables aux débuts de la colonie.

Le rempart médiéval de la ville a été repris comme mur de façade «Jura» par des maisons postérieures. L'élévation en a été étudiée par *L'Atelier Médiéval de Moudon* en 1983 et peu avant sa démolition au printemps 2008. Si les fondations présentent une largeur conséquente (entre 180 et 210 cm de largeur), leur faible implantation par rapport au niveau du terrain actuel est surprenante.

*Christophe Henny*

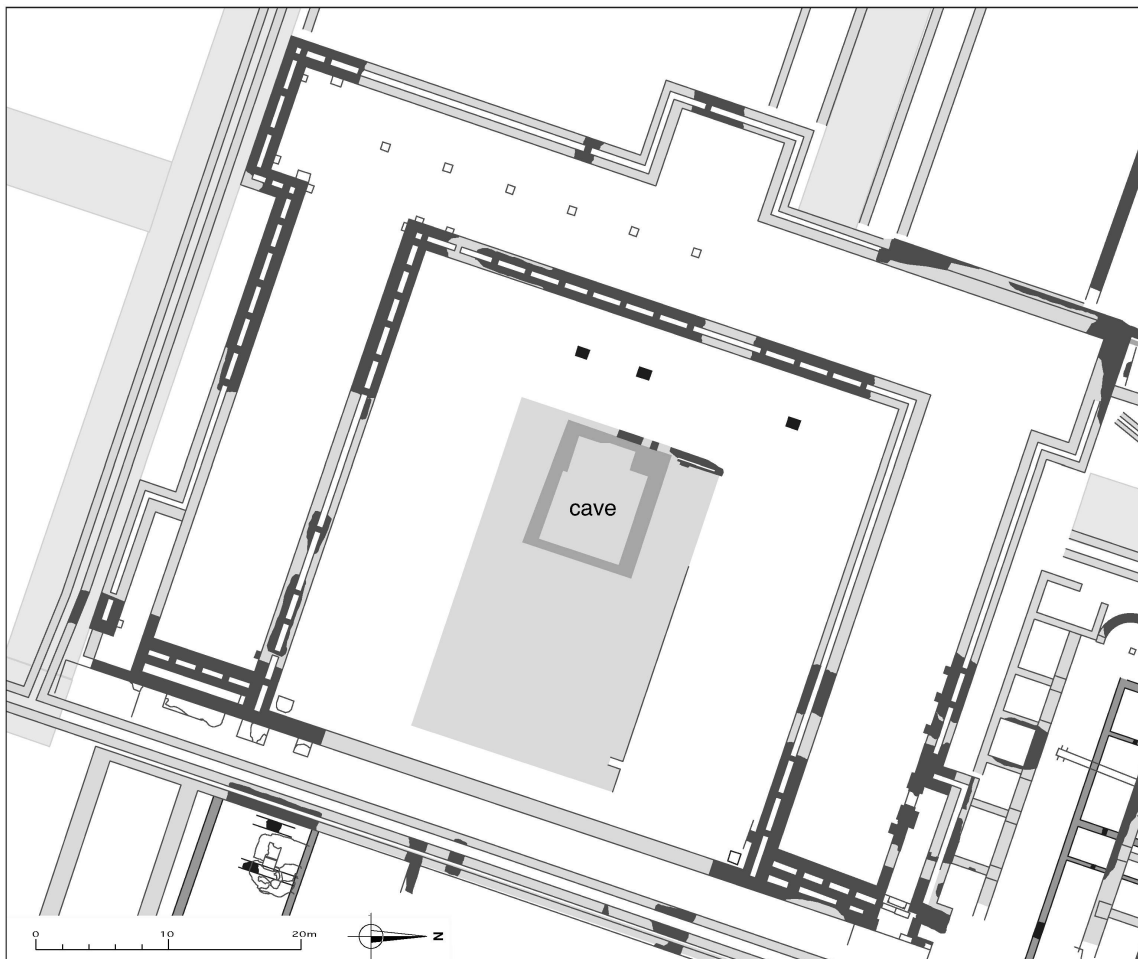
Investigations et documentation: Archeodunum SA.



15 Nyon – Promenade du Jura 15-17-19. Plan des fouilles (dessin Ch. Cantin, Archeodunum SA).



16 Nyon – Promenade du Jura 15-17-19. Marque de sandale romaine sur l'extrados de l'égout romain (photo Archeodunum SA).



17 Nyon – Rue Delaflichère 4. Plan de l'*area sacra* avec l'emprise supposée du temple (dessin Ch. Cantin, Archeodunum SA).

**NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 650/137 400**

**R – Rue Delaflichère 4 – Temple du *forum***

À l'occasion de la transformation de cette maison, la création d'un local semi-excavé et d'une cage d'ascenseur a mis au jour la limite ouest du *podium* du temple romain du *forum* (cf. *RHV*, 1984, p. 245). L'angle nord-ouest de ce dernier s'aligne sur le tronçon d'une construction observée lors d'investigation dans les caves durant les années 1970.

Par symétrie par rapport aux branches du cryptoportique, la largeur du *podium* est légèrement supérieure à 15 m (fig. 17). Nous ne disposons pas d'indice archéologique suffisant pour définir avec précision la longueur de ce dernier, mais elle serait de 25, 50 m au moins. Une *cave*, située au centre de l'*area sacra*, pourrait avoir été aménagée dans les fondations de la *cella* du temple. La position de ce local, si elle correspond à celle de la *cella*, rangerait cet édifice dans la catégorie des temples périptères sans *posticum*.

*Christophe Henny*

Investigations et documentation : Archeodunum SA.



18 Nyon – Rue du Collège 27. Vue de la voûte à la jonction entre les deux égouts (photo Archeodunum SA).

**NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 600/137 420****R – Rue du Collège 27 – Égout gallo-romain**

Cette intervention a été menée en mars-avril 2009 à l'occasion de la reconstruction totale du bâtiment situé sur cette parcelle. L'ancienne maison était excavée sous les niveaux de circulation d'époque romaine. Néanmoins, l'égout est-ouest, observé à la Promenade du Jura 15-17-19 et situé sous une rue de même axe, était conservé à mi-hauteur. Entre ces deux chantiers, cette canalisation a donc été suivie sur plus de 40 m (cf. fig. 15). À l'extrémité est de la structure, à l'endroit d'une jonction avec une canalisation perpendiculaire, on constate une réduction de la hauteur de la voûte (fig. 18). Cette dernière, particulièrement soignée, présente une alternance de claveaux de dalles en terre cuite et de molasse taillée.

D'autre part, une fosse de grandes dimensions, sans doute antérieure à la rue romaine, a livré dans son remplissage du matériel céramique présentant un faciès daté de 60-30 avant J.-C. Il est similaire aux premiers horizons nyonnais mis en évidence dans l'*area publica*, même si le corpus sur lequel se base cette datation demeure restreint.

*Christophe Henny*

Investigations et documentations: Ch. Henny, C. Brunetti, Archeodunum SA.

**NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 620/137 355****R – Rue du Collège 28 (parcelle 99) – Urbanisme gallo-romain**

Ces investigations sur une parcelle sondée en 1980 déjà, dans le cadre d'un projet immobilier plus vaste et non réalisé par la suite, ont montré la présence de vestiges des premières occupations romaines de la colonie, avec notamment trois fosses dépotoir contenant un important ensemble de céramique et de faune, dont l'une déjà fouillée dans le cadre des sondages. Un mur et un sol en *terrazzo* appartenant aux états maçonnés de la ville romaine ont été également dégagés. Plusieurs maçonneries datées du Moyen Âge et de l'époque moderne ont fait disparaître sans doute la majorité des vestiges romains construits en dur.

*Christophe Henny*

Investigations et documentation: Archeodunum SA.

**NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 630/137 315****R-M – Temple de Nyon**

En novembre et décembre 2008, quatre sondages géotechniques ont été réalisés en vue des travaux de rénovation du temple. Trois d'entre eux ont révélé des vestiges essentiellement romains et des sépultures liées à l'église et à l'ensemble conventuel. Pour l'époque romaine, les structures relevées sont deux portions d'égouts nord-sud et est-ouest, un mur et un sol en *terrazzo*. Deux empièvements pourraient être des niveaux de circulation médiévaux. Des cinq inhumations mises au jour, trois sont orientées ouest-est, une sud-nord et une est perturbée. À noter que trois sépultures sont antérieures aux murs nord des chapelles nord. Ces découvertes témoignent de la richesse archéologique du site.

*Christophe Henny, Anna Pedrucci*

Investigations et documentation: Archéotech S.A.

Rapport: Anna Pedrucci et Christophe Henny, Nyon. *Temple (ECA 587). Sondages géotechniques (Aff. 536.2/181). Rapport de fouille. Novembre-décembre 2008*, Archéotech S.A., Épalinges, août 2009.



19 Ollon – Saint-Triphon, En la Porte. Tombe du Bronze ancien (2000-1600 avant J.-C.).  
Détail d'une perle en fil de bronze spiralé que portait la défunte (photo Ch. Gaudillère, ARIA SA).

**OLLON – District d'Aigle – CN 1284 – 564 230/126 920**

**Br – Saint-Triphon, En la Porte – Tombes**

La surveillance puis la fouille de sauvetage, menée par l'entreprise Aria SA en mai-juin 2009 dans le cadre du chantier de construction d'une villa, a permis de dégager une tombe contenant une femme et un bébé, et de documenter plusieurs autres aménagements, dont une fosse-foyer.

La fosse à inhumation, de forme subrectangulaire, était orientée nord-est/sud-ouest. L'observation des niveaux de remplissage et la position des ossements indiquent que les corps ont été déposés dans un contenant organique à fond concave, aux extrémités arrondies et muni d'un couvercle. Aucun calage aménagé n'a été observé. Le sujet adulte reposait en décubitus dorsal, tête au nord-est inclinée vers l'ouest. Il s'agit d'une femme âgée de 30 à 40 ans. Elle portait une épingle à tête enroulée et des ornements en fil de bronze spiralé, boucles d'oreille et perle (fig. 19), attribuables au Bronze ancien A2 (2000-1600 avant J.-C.).

L'enfant, dont les ossements étaient dispersés dans le fond de la tombe, essentiellement au niveau des jambes et du bassin de l'adulte, est décédé en période périnatale.

Parmi les autres structures observées, deux petites fosses et un fond de trou de poteau peuvent être attribués à la même période que la tombe, tandis qu'une fosse profonde (plus de deux mètres), un trou de poteau et une structure de combustion de type « four polynésien » sont plus récents, mais certainement protohistoriques.

*CW*

Investigations et documentation: Christian Gaudillère, ARIA SA.

Rapport: Christian Gaudillère, *Ollon/Saint-Triphon – OST09. Surveillance archéologique En La Porte – Villa Rossier mai-juin 2009. Rapport d'activités*, ARIA, Sion, octobre 2009.

**PAYERNE – District Broye-Vully – CN 1184 – 561 773/185 640****HM-M – Abbatale – Tombes – Église conventuelle**

L'église clunisienne de Payerne, construite entre le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle, fait partie des plus importants monuments religieux nationaux. Elle fut restaurée en plusieurs étapes, entre 1920 et 1963, sous la direction des architectes Louis Bosset et Pierre Margot. Bosset dirigea également une campagne de fouille dans la zone du chœur et, par la suite, Margot fut responsable de fouilles dans la nef, où les murs et les tombes mis au jour sont actuellement accessibles sous une dalle de béton (cf. Hans Rudolf Sennhauser, *L'église abbatale de Payerne (VD)*, version française de Dario Gamboni, Société d'histoire de l'art en Suisse, Guides de monuments suisses 495, Berne, 1992).

Depuis quelque temps déjà, l'église conventuelle nécessite une restauration en raison de l'humidité des sols et des murs due à la perméabilité des toitures, pourtant maintes fois réparés. Par ailleurs, le tassement vertical et l'inclinaison vers l'extérieur du mur nord de la nef sont alarmants: si à l'angle nord-ouest, le mur nord est maintenu vertical grâce au chaînage, plus on s'éloigne de cet angle vers l'est, plus l'inclinaison est marquée, allant jusqu'à 3°.

En accord avec la Section de l'archéologie cantonale, les architectes et les ingénieurs engagés pour les problèmes statiques ont mandaté l'auteur pour une étude des fondations du mur nord, laissées à l'air libre. Les investigations ont démontré que lors de la construction des fondations, des poutres en bois furent insérées parallèlement et perpendiculairement dans la maçonnerie. La décomposition progressive ayant laissé des espaces vides, la terre des alentours s'y est infiltrée. Vraisemblablement, ces cavités provoquent les tassements à la base de l'inclinaison du mur nord. Par conséquent, elles devraient être comblées avec un matériel non compressible. Par contre, le carottage effectué à l'extérieur a prouvé que la qualité du sol naturel ne pose pas de problème pour la stabilité de l'église.

Au vu des interventions planifiées, le sous-sol est menacé. Pour cette raison, l'état actuel a dû être documenté, et les squelettes conservés *in situ* ont été dessinés et prélevés. Sur les 17 tombes médiévales, 15 sont en pleine terre, deux sont murées et anthropomorphes et quelques-unes ont été réoccupées. Aucune n'a livré de mobilier. Sous ces 17 tombes sont apparues d'autres plus anciennes. Les indices stratigraphiques montrent, à l'exception d'une tombe, que les fosses furent creusées dans le cimetière attenant à l'église et à ses annexes ouest. Sexe et âge des squelettes sont encore à déterminer.

Lors des investigations des fondations du mur nord, entre la façade ouest et la chapelle latérale gothique, des négatifs de poutres en bois supplémentaires ont été découverts. De plus, on peut affirmer que la partie la plus ancienne des fondations du mur nord a été construite pour l'église avec piliers engagés rapprochés, projetée à l'origine. Cependant, les blocs de fondations pour les pilastres engagés qui portent les voûtes ont été ajoutés par la suite.

*Guido Faccani et Céline David*

Investigations et documentation: Guido Faccani (direction scientifique), Heinz Kellenberger, Ulrike Gollnick, AAM, Lucie Steiner, Archeodunum SA (archéoanthropologie), Olivier Feihl, Archéotech S.A., (laserscanning).

**TOLOCHENAZ – District de Morges – CN 1242 – 526 375/149 830****Br-R – La Caroline – Nécropole du Bronze final – Tombes romaines**

À la suite d'un projet d'exploitation d'une gravière à Tolochenaz-La Caroline, une série de sondages archéologiques a été effectuée en raison de la proximité de la célèbre nécropole du Boiron, datée du Bronze final (1250-800 avant J.-C.). Les résultats des diagnostics étant positifs, nous avons pu dégager la surface menacée et mettre au jour l'extension de la nécropole précitée. Elle est délimitée au sud-est par un fossé.

L'analyse anthropologique et du mobilier est en cours; par conséquent, seules des généralités peuvent être actuellement présentées.



Le nombre d'inhumations datant du Bronze final s'élève à 17. Leur orientation varie d'est/ouest à sud-ouest/nord-est, à l'exception d'un individu orienté nord-est/sud-ouest. Les individus sont tous en décubitus dorsal, sauf un qui est en position ventrale et situé au centre d'une surface délimitée par un fossé circulaire d'environ sept mètres de diamètre. Il s'agit peut-être des vestiges d'un tumulus. Plusieurs effets de paroi, d'indices de décomposition en espace vide et de pierres de calage indiquent la présence de coffrages ou/et de troncs évidés. Les fosses d'implantation sont partiellement recouvertes de dalles, dont certaines pourraient être des marquages de surface effondrés. Les observations de terrain ont mis en évidence la présence d'individus matures de sexe masculin et féminin ainsi que des immatures. Contrairement aux ossements, le mobilier archéologique est exceptionnellement bien conservé: perles en ambre, en os, en pâte de verre, bracelets de chevilles, de poignets, anneaux, épingles à tête vasiforme, rasoirs, etc. (fig. 20 et 21).

La période romaine est représentée par 23 incinérations en pleine terre et une inhumation. Quelques esquilles d'os calcinés, des tessons de céramiques, des clous et parfois des fragments de verre ont été mis au jour dans le remplissage des fosses. L'individu inhumé est orienté nord-sud, en décubitus dorsal, dans un coffrage, accompagné d'une fibule et de deux deniers; le mobilier archéologique est composé de céramique, dont un fragment de statuette en terre cuite, de verre (fragment d'urne?), de bronze (rasoirs, épingles, anneaux, bracelets de chevilles, bracelets de poignets, fibule), de perles (ambre, os, pâte de verre), de monnaies (deux deniers), et de fer (divers types de clous).

*François Menna*

Investigations et documentation: S. Freudiger et F. Menna, Archeodunum SA; P. Moinat, AC; A. Gallay, MCAH. Rapport: François Menna, avec la contribution de Patrick Moinat, *Tolochenaz-La Caroline, INT1438. Aff.283. Rapport de la campagne de sondages 1 à 15*, Archeodunum SA, Gollion, juin 2009.

François Menna, *Tolochenaz-La Caroline (étapes 3 et 4). INT1438. Aff.283. Rapport de la campagne de sondages du 26 et 27 octobre 2009*, Archeodunum SA, Gollion, décembre 2009.

#### **YVERDON-LES-BAINS – District Jura-Nord vaudois – CN 1203 – 539 140/180 860**

##### **L-R – Parc Piguet – *Oppidum – Vicus – Castrum***

Pour la quatrième année consécutive, l'IASA de l'Université de Lausanne (professeur T. Luginbühl), avec l'autorisation de la Section de l'archéologie cantonale, a effectué une campagne de fouille dans la partie occidentale du Parc Piguet, menacée par un projet de construction. Les objectifs de cette campagne étaient de terminer les investigations débutées en 2008 (cf. *RHV*, 117, 2009, pp. 318-321).

Contrairement à toute attente, des vestiges antérieurs au Haut-Empire ont été découverts sous une importante couche sableuse d'inondation lacustre. Un aménagement rectiligne (min. 3 m de large et 17 m de long) composé de dalles calcaires récupérées sur le rempart démolí a en effet été mis au jour et daté de la fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (fig. 22, A). Il pourrait s'agir d'un assainissement de la zone à des fins viaires, mais l'interruption méridionale de cette structure ne permet pas de l'affirmer avec certitude.

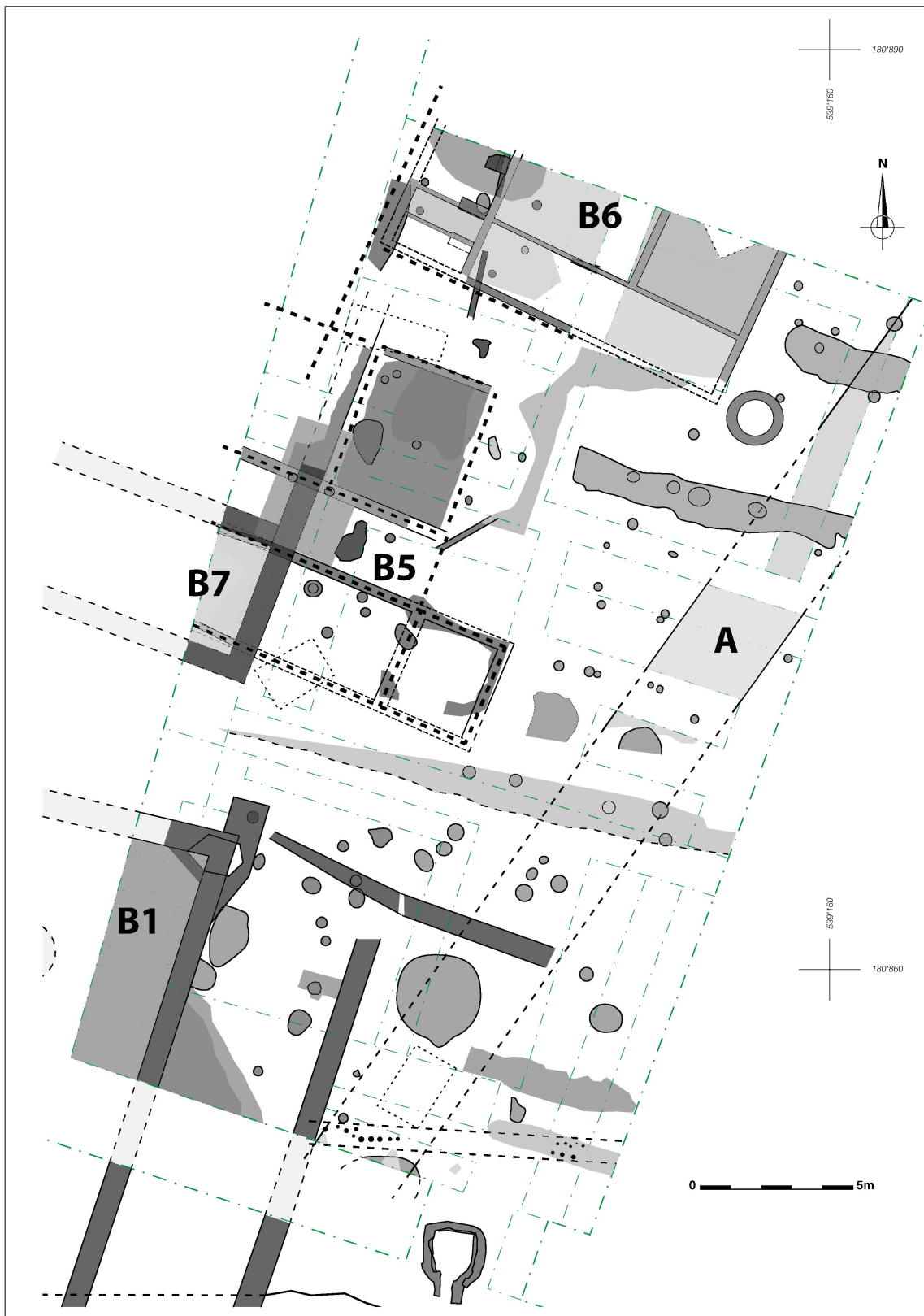
Durant le Haut-Empire, la zone est densément occupée. Quatre bâtiments différents ont été partiellement découverts sur cette surface, dont deux possèdent des réaménagements successifs (fig. 22, B1, B5, B6, B7). La zone est occupée certainement dès le premier tiers du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., comme l'analyse en cours du mobilier et des peintures murales le laisse présager. Les bâtiments implantés directement sur la couche sableuse d'inondation lacustre sont tous construits en matériaux légers. B5 est un édifice en forme de L au plan incomplet. Ses parois étaient montées sur des sablières basses et des solins, alors que les sols présentent une grande diversité: terre battue avec ou sans radier, sable et plancher. Un état antérieur très mal conservé a été repéré grâce à la présence d'un radier sous-jacent. La durée de vie de cet ensemble est difficile à établir, mais en attendant les résultats définitifs de l'analyse céramologique, on peut penser qu'il a été occupé jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Le second bâtiment (B6) est également incomplet, mais il est apparemment



20 Tolochenaz – La Caroline. Tombe du Bronze final. La défunte porte plusieurs bracelets en bronze, l'un au poignet et les deux autres aux chevilles (photo Archeodunum SA).



21 Tolochenaz – La Caroline. Perles en pâte de verre, bracelets de chevilles et de poignets, anneaux, et épingles en bronze issus des tombes du Bronze final (1250-800 avant J.-C.) (© MCAH, photo Fibbi-Aeppli).



22 Yverdon-les-Bains – Parc Piguet. Plan des vestiges (dessin J. Bernal, IASA).



**23** Yverdon-les-Bains – Parc Piguët. Bâtiment B6 du I<sup>er</sup> siècle après J.-C.  
En rouge, restitution des solins et sablières (photo IASA).

un plan rectangulaire. Ses parois sont en matériaux légers, construites sur des solins en pierres sèches très soignées (fig. 23) et sur des sablières basses conservées (en sapin blanc, selon l'analyse dendrologique). Les sols sont pour la plupart en *terrazzo*, et un puits extérieur associé à l'ensemble a été mis au jour. L'occupation de cet édifice semble également durer jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Une occupation très dense durant le I<sup>er</sup> siècle après J.-C. a également été mise au jour au sud de la zone fouillée, sous B1. Plusieurs lambeaux de solins, de radiers de sols ou de couches d'occupation ont certes été mis en évidence, mais leur piètre état de conservation ne permet pas de dessiner un plan précis. Tout au plus pouvons-nous affirmer l'existence de plusieurs bâtiments successifs dans cette zone.

À la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. est édifié le premier ensemble maçonné de la zone (B1), qui reprend certainement les limites d'un édifice antérieur en terre et bois. Ce bâtiment à plan basilical avait déjà été fouillé les années précédentes (2007 et 2008); sa durée de vie semble avoir été longue, car un contrefort d'angle a été construit aux alentours du début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

À cette même période, B5 est abandonné et laisse la place à un bâtiment maçonné (B7). De cet ensemble sont seulement conservés dans la zone de fouille un mur et un sol en *terrazzo*. Ce cas de figure se répète pour le bâtiment B6 qui est remblayé au début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. pour la construction d'un nouvel édifice, dont

il ne subsiste qu'un lambeau de *terrazzo* et certaines tranchées de récupération. Ces dernières, qui indiquent que le bâtiment était maçonné, reprennent exactement les limites des parois de la construction précédente, et semblent se poursuivre au-delà, prolongeant le complexe vers le sud. Il n'est pas possible de proposer une date pour la dernière occupation de B1, B6 et B7, car leurs couches d'occupation et de démolition ont été totalement arasées par les travaux de remblaiement du XIX<sup>e</sup> siècle.

La fonction de ces bâtiments reste encore hypothétique, en l'absence des résultats de l'analyse du mobilier; toutefois, leur orientation parallèle à la Thièle et aux structures s'y rattachant (aménagement de berge, chemin de halage) permet d'envisager une relation avec le commerce fluvial. Le bâtiment B6, dont l'emprise totale est inconnue, est également remarquable par la qualité des vestiges et de ses peintures murales dès les premières occupations du Haut-Empire.

*Fanny Lanthemann*

Investigations et documentation: IASA, Université de Lausanne.

**YVONAND – District du Jura-Nord vaudois – CN 1183 – 546 400/183 525**

**R – Mordagne – Villa gallo-romaine – Pars urbana**

Les travaux de transformation d'un bâtiment situé dans l'aire résidentielle de la *villa* ont nécessité une surveillance archéologique en mai 2009.

À cette occasion, l'angle nord-ouest de la demeure principale a été repéré (fig. 24), en parfaite symétrie avec l'angle nord-est fouillé en 1999 (cf. *RHV*, 108, 2000, pp. 153-155).

La fermeture orientale du bâtiment thermal d'époque augustéenne fouillé en 1990 et 1997 et situé à l'ouest de la *pars urbana* a été également observée (en jaune sur la fig. 24). La découverte dans les fondations d'un petit fragment de bord de bol en terre sigillée gauloise corrobore par ailleurs l'attribution de ce bâtiment à l'époque augustéenne.

*SR*

Investigations et documentation: C.-A. Paratte, AC.



24 Yvonand – Mordagne. Plan de la partie résidentielle de la villa (dessin C.-A. Paratte, AC).

